



Le 4 septembre 2025

Monsieur le Président,  
Cher Benoît,

Vous réitérez, cette fois par écrit (mail du 2 septembre), des propos sur lesquels nous avons échangés, auparavant, par téléphone. Ils sont toujours aussi inexacts. Répétés cent fois, ils le seront toujours : « *ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM* ».

Aussi, faut-il les rattacher à votre stratégie d'association de propriétaires, avec d'autres, de tenter de bloquer les travaux du PPRL comme de mettre la main sur la révision du PLU.

Vos écrits sont totalement contredits par l'article que publie ce jour la Dépêche du Bassin (Pièce jointe). C'est simple, pour ne pas se tromper et tromper les autres, il y a lieu de ne pas parler à leur place, de ne pas travestir leurs propos et écrits. Cette façon de faire, vous y avez eu recours l'hiver dernier ce qui nous avait déjà obligé à intervenir. Ce n'est ni élégant ni brillant. Merci donc à ce journaliste qui a fait honnêtement son travail.

En tant qu'association de protection de la Nature et de l'Environnement, nous nous réjouissons de disposer pour la première fois d'une étude qui englobe toute la commune et pas seulement le Cap Ferret. Il y a des perrés à Jane de Boy, tout neufs d'ailleurs, signe d'érosion et de risque de submersion.

Cette étude présente une cartographie de recul du trait de côte à 100 ans sur toute la commune. Elle contraste donc avec les deux stratégies locales de gestion du trait de côte élaborées par la commune pour la 1<sup>ère</sup> et par le Siba + la commune pour la 2<sup>ème</sup>, réalisées sans la moindre cartographie du recul du trait de côte et qui ne portent que sur une faible part du littoral communal, le Cap Ferret.

Cette étude de l'État et de Créocéan est critiquable et nous l'avons critiquée dans nos deux contributions dont tous les membres du CoCoAs ont été destinataires. En particulier, et il n'est pas honnête de l'oublier, nous contestons la sous-évaluation de l'érosion à 100 ans de la façade océanique que vos photos illustrent. Nous n'avons pas reçu de réponses de l'État à toutes nos questions. Nous reviendrons à la charge. Nous vous renvoyons à nos contributions.

Vous prétendez à une parfaite mise en sécurité de la façade interne de la presqu'île en raison de l'intervention des propriétaires privés, façade « *qui n'a pas reculé d'un centimètre depuis plus de trente ans* ».

Mme la Présidente de l'ASYNPRO, dans ces propos du CoCoAs du 5 juin, de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet, de ses écrits à l'occasion de l'assemblée générale de son association, fait entendre une toute autre musique quant à la fragilité des si importants villages ostréicoles au regard de l'élévation de la mer à laquelle ils sont exposés.

Là encore, vous auriez intérêt à nuancer vos propos et écrits.

La suite des travaux du PPRL portera sur la réglementation associée. Cela concerne principalement les associations de propriétaires qui se sont largement manifestées le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Le CODEPPI, en tant qu'association de protection de la Nature et de l'Environnement, n'est pas concerné par une réglementation d'occupation du sol qui entretiendrait la spéculation financière que nous connaissons.

Ceci nous donne raison. En effet, nous traduisons de longue date cela par : « *NOUS AVIONS UNE PRESQU'ÎLE À VIVRE, ILS EN ONT FAIT UNE PRESQU'ÎLE À VENDRE* ». La réunion du 1<sup>er</sup> juillet l'a parfaitement illustré.

L'extrait suivant de la lettre du maire, datée du 10 juin 2025, si vous n'en disposez pas, vous éclairera sur la pantomime à laquelle il s'est livrée ce 1<sup>er</sup> juillet :

*Dans ces conditions, la Municipalité ne sera pas représentée à la réunion publique du 1<sup>er</sup> juillet prochain.*

Le maire sera bien là, campagne municipale oblige.

Vous faites référence à Jacques Ellul, ancien président du CODEPPI. C'était un professeur de droit public, donc un de ces fonctionnaires, comme sans doute nombre de membres du GIEC, fonctionnaires sur lesquels vous jetez régulièrement l'anathème. Mais surtout, vous démontrez ne pas mettre en pratique ses enseignements en particulier en matière d'écologie, mais peut être nous faut-il comprendre que n'avez rien d'un écologiste.

Avec son acolyte et ami, Bernard Charbonneau, Ellul va s'investir dans le Comité de défense de la côte aquitaine, association qu'ils ont eux-mêmes créée dans le but de contrer l'action de la MIACA (Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine).

Bernard Charbonneau, écrivait dans le Feu vert, publié en 1980 : On peut « *penser que, sauf catastrophe, le virage écologique ne sera pas le fait d'une opposition très minoritaire, dépourvue de moyens, mais de la bourgeoisie dirigeante, le jour où elle ne pourra faire autrement. Ce seront les divers responsables de la ruine de la Terre qui organiseront le sauvetage du peu qui en restera, et qui après l'abondance géreront la pénurie et la survie. Car ceux-là n'ont aucun préjugé, ils ne croient pas plus au développement qu'à l'écologie ; ils ne croient qu'au pouvoir, qui est celui de faire ce qui ne peut être fait autrement* ».

Nous y sommes.

Ellul n'a eu de cesse que de mettre en avant la maxime : « *PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT* ». Or, votre horizon indépassable semble se limiter au Cap Ferret et encore.

Quand en 2013, les élus du territoire ont voté le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), vous et vos amis êtes restés l'arme au pied. Le SCOT fut annulé en totalité par le Tribunal administratif, son annulation fut confirmée par la Cour administrative d'Appel.

Vous êtes également restés l'arme au pied quand, conséquences des effets de l'artificialisation, les réseaux d'eaux pluviales, ceux d'assainissement des eaux usées, les bassins de rétention, ont débordé. C'était en 2023-2024.

Que dire alors de votre silence à l'égard du SCOT adopté en 2024. Il prévoit d'ici 2040 la construction de plus de 30 000 nouveaux logements. C'est sans compter les activités économiques qui accompagneront ce développement.

La reconstruction, dans des conditions ubuesques, des campings du Pyla n'a entraîné aucune action de votre part.

Aujourd'hui, c'est le Plan Climat Air Énergie Territorial qui semble vous laisser indifférent.

Sauf erreur de notre part, ces différents plans n'ont jamais été attaqués par des associations de propriétaires, surtout pas les vôtres. Quelles conclusions en tirer ?

**L'URGENCE dont nous parlons ne concerne pas la Prévention mais l'organisation de la Protection, pas seulement pour notre commune, mais pour tout le bassin d'Arcachon et ses littoraux océaniques.**

En effet, contrairement à l'aléa incendie, l'aléa érosion est certain en raison de l'élévation du niveau de la mer. Elle est inéluctable et se poursuivra pendant des siècles. Sur tout le Bassin, nous sommes soumis aux mêmes phénomènes d'érosion et de submersion, à une élévation du niveau de la mer identique, à des augmentations de températures similaires.

**C'est pourquoi, nous demandons, comme l'avait fait Mme la Députée en 2024, lors d'une réunion organisée par votre association, l'élaboration d'une Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC) à l'échelle du Bassin et de ses littoraux océaniques. Ceci est de la compétence principale du SIBA en association avec les communes.**

Et contrairement à ce qui a été fait pour l'élaboration des deux premières stratégies, rédigées sans la moindre concertation, nous demandons que le modèle des Comités de Concertation et d'Association (CoCoAs), mis en place par l'État pour la révision du PPRL, soit retenu au titre de la concertation et de la participation pour l'élaboration de cette SLGITC du Bassin.

**Voilà l'URGENCE qui doit permettre autant que faire se peut l'adaptation du territoire au réchauffement climatique et à ses conséquences. Tout nouveau retard rendra les choses plus compliquées et coûteuses.**

**Nous avons pris une initiative en ce sens.**

Votre problème est que vous pensez local pour agir très, très, local.

Ainsi, vous avez gagné contre Tx, « l'érosion chronique ». Le chenal du Ferret ne se déplace plus vers l'ouest. Et d'ailleurs nous vous avons aidé afin que vous puissiez allonger le musoir, croyant au projet défini par MM Feral et Viguié, il y a plus de 40 ans, contre le maire actuel qui voulait un rechargement massif à 14 M€, novembre 2019, ignorant superbement le musoir pourtant largement remis en selle par l'arrêté préfectoral du 12 février 2019 prescrivant la révision du PPRL.

Toutefois Tx, s'est associé avec Lmax, « recul majeur évènementiel », et Ecc, « Effet du changement climatique ». L'issue est connue, c'est juste une question de temps, d'où la nécessité de nous adapter, de nous protéger si possible et d'envisager la mise en œuvre d'une recomposition spatiale. Cela se prépare.

Pour vous remercier, nous tenons à vous offrir la possibilité de faire part, avec vos amis, de votre avis, forcément éclairé par votre expérience. Le lien ci-après vous permettra de prendre connaissance du projet de « STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION DU TRAIT DE CÔTE », projet mis en consultation publique jusqu'au 23 septembre prochain :

<https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-strategie-nationale-de-gestion-integree-a3228.html>

Beaucoup, pas tout, est, selon nous, intéressant. Mais faites attention, ce projet a été écrit par des fonctionnaires, c'est sûr.

Tous comptes faits, il y a lieu de vous remercier, en toute amitié, de votre mail. Il a permis de clarifier les choses. Nous restons adeptes du romantisme et de la poésie de votre action, de l'empathie que vous mettez à la décrire.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, cher Benoît, nos salutations les plus amicales à partager avec vos amis.

Gilbert BAURIN  
*Président*

Patrick du FAU de LAMOTHE  
*Secrétaire*

*Pièce jointe : Article de la Dépêche du Bassin du 4 septembre 2025*

Mail de M. Bartherotte au CODEPPI -2 septembre 2025

**De :** Bartherotte <bartherotte@gmail.com>

**À :** Patrick du FAU de LAMOTHE <p1dufau@gmail.com>

**Cc :** Gilbert BAURIN <gilbert\_baurin@yahoo.com>; Yannick Delneste <y.delneste@sudouest.fr>; Bruno Beziat <b.beziat@sudouest.fr>; Alain Argelas <alainargelas@free.fr>; Jean Carlos Angulo <jeancarlosangulo64@gmail.com>; Jean Lionel Clamadieu <jean-lionel.clamadieu@wanadoo.fr>; Jose-Maria de Heredia <jmdeheredia@gmail.com>; Isabel Madrid <madrid.bordeaux@gmail.com>; Pascal TETARD <pascaltetard@free.fr>; David Patsouris <d.patsouris@sudouest.fr>

**Objet :** Re: Prévisions de recul du tdc.

*Cher Président,  
Cher Patrick,*

*Suite à l'article que vous aviez fait paraître dans le Sud-Ouest du 21 août pour alerter le public sur l'urgence qu'il y aurait à intervenir face au prétendu risque de recul qui menacerait, d'ici à trente ans, la façade sur le bassin du Cap Ferret, celui qui est parvenu a ses seuls frais à stopper depuis maintenant trente ans le recul effrayant que prévoyaient les experts de l'Etat, ( cf. PPRL) et qui porte désormais son regard à l'ouest, s'est seulement permis de vous faire remarquer sur un ton badin que, pendant que vous alarmiez les foules sur le péril venu de l'est, il semblait vous avoir échappé que la menace venait désormais moins du Bassin que de l'océan.*

*Au lieu de me répondre sur le seul sujet abordé sur lequel nous pouvons avoir un avis différent, vous avez préféré m'expédier un tres long inventaire de tout ce que vous aviez fait pour préserver notre planète, alors que je ne l'ai jamais contesté.*

*Pour bien me montrer que vous aviez très mal pris ma critique, vous avez agrémenté cet interminable inventaire de vos mérites de tout ce que vous pensiez des ennemis du peuple et de la planète, dans les rangs desquels je venais de me ranger pour m'être moqué, tu l'as bien compris mon cher Patrick, de ton léger penchant a la fatuité à laquelle nous ne gagnerons rien à te laisser aller.*

*Très amicalement,*

*Benoît Bartherotte*